UEDN
Union des employés de la Défense nationale

Plus forts ensemble.

Bienvenue dans votre syndicat.

Message de bienvenue

Bienvenue à l'Union des employés de la Défense nationale!

En tant que quatrième plus grande composante de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, l'Union des employés de la Défense nationale représente fièrement plus de 22 000 membres des secteurs public et privé ainsi qu'auprès d'employeurs de fonds non-publics.

Nous sommes là pour vous apporter notre soutien – en garantissant des lieux de travail sûrs, en assurant une représentation solide en cas de griefs, pour les questions relatives à la classification et les plaintes en matière de dotation, et en vous offrant de la formation ainsi qu'une information claire sur vos droits et sur notre travail.

L'UEDN est plus qu'un syndicat. C'est une communauté dirigée par ses membres. Son mandat émane directement de ses membres, et toutes ses actions sont menées en votre nom.

L'union fait la force.

Table des matières

Message de bienvenue 02

L'UEDN vous souhaite la bienvenue

Connaître votre syndicat 04

Le monde syndical ne vous est pas familier? Voici ce qu'il faut savoir.

Comment votre syndicat vous soutient 06

Vos cotisations syndicales contribuent activement

S'impliquer dans le syndicat 08

Les moyens de s'impliquer et de contribuer de manière significative.

Votre convention collective 10

Comprendre votre convention collective.

Obtenir de l'aide au travail 11

Les démarches à suivre en cas de conflit ou de dépôt d'un grief.

Rester en contact 11

Aidez-nous à rester à l'écoute de vos besoins.

Connaître votre syndicat

Qu'est-ce qu'un syndicat?

Un syndicat est une organisation formée par des travailleur(-euse)s qui se réunissent pour se soutenir mutuellement et défendre un traitement équitable au travail.

Les syndicats sont des organisations démocratiques, ce qui signifie que vous décidez avec les autres membres des questions les plus importantes, que vous fixez des priorités et que vous votez sur les décisions majeures. Le syndicat existe pour servir ses membres – sa force vient de votre participation et de votre solidarité.

Comment l'UEDN est-elle structurée?

L'Union des employés de la Défense nationale (UEDN) est l'une des 15 entités de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC). Cela signifie qu'elle fonctionne de manière indépendante pour répondre aux besoins spécifiques de ses membres, mais qu'elle bénéficie des ressources, du soutien et de la force collective d'un plus grand syndicat.

L'UEDN est structurée de manière à soutenir les membres aux niveaux local, régional et national. Le syndicat est dirigé par une présidente nationale et un vice-président exécutif, bénéficiant du soutien de 10 vice-président(e)s régionaux(-ales).

Plus de 80 sections locales assurent une représentation directe sur les lieux de travail dans tout le pays. Ce travail est soutenu par les employé(e)s à temps plein du Bureau national à Ottawa, qui aident à fournir des services et à assurer le bon fonctionnement du syndicat.

Qui fait partie de l'UEDN?

Nous représentons plus de 22 000 employé(e)s civil(e)s travaillant dans la fonction publique, le secteur privé et les entreprises de fonds non publics à travers le Canada.

Des équipages de navires au personnel de cuisine, en passant par les agents d'entretien, les soudeurs, les pompiers, les ingénieurs et bien d'autres encore : nos adhérents comprennent des employés de la Défense nationale occupant des postes dans divers corps de métier, ainsi que des fonctions techniques, administratives et spécialisées.

Comment votre syndicat vous soutient

L'UEDN a pour mission de protéger vos droits, vous apporter son soutien sur le lieu de travail et améliorer vos conditions de travail. Le syndicat fournit différents services essentiels aux membres de tous les secteurs et de toutes les catégories d'emploi.

Négociations collectives

Nous collaborons avec l'AFPC pour négocier les salaires, les avantages sociaux, la sécurité de l'emploi et les conditions de travail au nom des membres – en fonction de leurs priorités.

Application de la convention collective

Nous veillons au respect de la convention collective par votre employeur et intervenons lorsque les engagements pris sur le lieu de travail ne sont pas tenus.

Représentation

Nous représentons les membres lors de réunions, d'enquêtes et de procédures disciplinaires sur le lieu de travail afin de garantir l'équité et la régularité de la procédure.

Griefs

Nous soutenons les membres tout au long de la procédure de règlement des griefs lorsque les problèmes ne peuvent être résolus de manière informelle, en plaidant pour des résultats équitables.

Défense des intérêts

Nous faisons part de nos préoccupations à votre employeur et au gouvernement afin d'aborder les problèmes systémiques et d'obtenir des améliorations.

Vos cotisations mensuelles permettent de favoriser le changement, de défendre les droits et d'assurer un soutien mutuel, aujourd'hui et demain. Les cotisations permettent de financer notamment les domaines suivants :

Représentation

Soutien des membres lors de réunions sur le lieu de travail, de mesures disciplinaires, de conflits et de griefs afin de garantir un traitement équitable et une procédure régulière.

Soutien juridique

Accès à des conseils juridiques, à des recherches et à une expertise professionnelle en cas de problèmes complexes ou graves sur le lieu de travail.

Fonctionnement de l'Union et formation

Financement des coûts de fonctionnement d'un syndicat démocratique, y compris l'administration, les communications, les élections, les réunions et la formation des membres.

Négociations collectives

Négociation des salaires, des avantages sociaux, de la sécurité de l'emploi et des conditions de travail – tout en veillant au respect des accords qui en découlent.

S’impliquer dans le syndicat

L’UEDN est à son apogée lorsque ses membres sont informés, engagés et solidaires. En tant que membre, votre rôle ne consiste pas seulement à bénéficier d’un soutien, mais aussi à contribuer à façonner le syndicat dont vous faites partie.

Connaître votre convention collective

Prenez le temps de bien comprendre votre convention collective : elle précise vos droits, vos protections et vos conditions de travail, et vous aide à repérer les situations problématiques.

Connaître votre section locale

Familiarisez-vous avec la structure de votre section locale de l’UEDN, notamment savoir qui sont vos délégué(e)s syndicaux(-ales) et vos représentant(e)s ainsi que la manière de les contacter.

Mener une action politique

Votez aux élections syndicales, participez à la prise de décision collective et engagez-vous dans les actions politiques ou de défense des droits menés par l’UEDN pour soutenir les intérêts des travailleur(-euse)s.

Montrer votre solidarité

Soutenez les autres membres, faites part rapidement de vos préoccupations et contribuez à une approche respectueuse et collective de l’amélioration du lieu de travail.

Connaître votre statut de membre

Comprenez bien la différence entre le statut de membre titulaire (enregistré[e] auprès de l'AFPC) et celui de membre « RAND » (payant une cotisation), ainsi que les droits de participation associés à chacun de ces deux statuts.

S'inscrire à une formation de l'UEDN

L'UEDN propose neuf modules de formation. Participez aux activités de formation et d'enseignement syndical afin de développer vos connaissances, votre confiance et vos compétences en tant que membre.

Comment devenir membre TITULAIRE

Les membres qui paient des cotisations syndicales sont des membres RAND. Vous devenez automatiquement un membre RAND lorsque vos cotisations syndicales sont prélevées sur votre chèque de paie au moment de votre embauche.

Pour devenir membre titulaire de l'AFPC, il vous suffit de remplir un court formulaire en ligne ou de vous adresser au (à la) président(e) de votre section locale pour signer une carte de membre.

L'adhésion est gratuite et devenir membre titulaire vous permet participer pleinement à la gouvernance et à l'administration de l'UEDN.

Votre convention collective

Les conventions collectives sont négociées afin de tenir compte des milieux de travail, des rôles, des classifications et des besoins particuliers des membres.

De quoi s'agit-il?
Il s'agit d'un accord juridiquement contraignant entre les membres et l'employeur qui définit les conditions de travail. Il précise les salaires, les avantages sociaux, les heures de travail, la protection de l'emploi, les congés et les droits sur le lieu de travail.

Où trouver ce document?
Votre convention collective est disponible sur le site Web de l'UEDN ou auprès du (de la) représentant(e) syndical(e) de votre section locale.

Pourquoi ce document est-il important?
Votre convention collective protège les membres en définissant clairement les attentes et les normes au travail.

Votre rôle
Sachez ce que contient la convention et contactez le syndicat si vous avez des questions ou des inquiétudes.

Obtenir de l'aide au travail

L'UEDN est là pour vous soutenir tout au long de votre emploi. Que vous rencontriez un problème sur votre lieu de travail, que vous ayez une question sur vos droits ou que vous souhaitiez vous impliquer davantage, votre syndicat est une ressource sur laquelle vous pouvez compter.

Comment obtenir de l'aide?
Si vous avez des préoccupations ou des questions, ou si vous rencontrez des problèmes concernant votre lieu de travail, la première chose à faire est de contacter le (la) représentant(e) syndical(e) ou le (la) délégué(e) syndical(e) de votre section locale. Si vous ne savez pas de qui il s'agit, visitez le site unde-uedn.com et trouvez la page correspondant à votre section locale.

Les membres de la section sont là pour vous écouter, vous expliquer les options qui s'offrent à vous et vous aider à déterminer les meilleures étapes à suivre. Le fait de prendre contact rapidement avec le syndicat lui permet de vous soutenir avant que les problèmes ne s'aggravent.

Griefs et problèmes sur le lieu de travail
Lorsque les problèmes liés au lieu de travail ne peuvent être résolus de manière informelle, l'UEDN peut soutenir les membres dans le cadre de la procédure de règlement des griefs. Il s'agit notamment d'évaluer le problème, de déposer des griefs le cas échéant et de représenter les membres afin d'obtenir des solutions équitables et rapides.

L'objectif est toujours de protéger les droits des membres et de veiller au respect de la convention collective.

Visitez le site unde-uedn.com/fr/grief pour obtenir des informations sur cette procédure.

Rester
en contact

Rester en contact permet de s'assurer que les membres sont informé(e)s, soutenu(e)s et capables de participer à la vie du syndicat. L'UEDN s'appuie sur une communication ouverte et un engagement actif pour rester à l'écoute des besoins des membres.

Réunions des sections locales

Les réunions régulières des sections locales permettent aux membres de prendre connaissance des dernières nouvelles, de poser des questions, de faire part de leurs préoccupations et de participer à la prise de décision.

Formation et enseignement

L'UEDN offre un programme éducatif complet conçu pour aider les membres à comprendre leur syndicat, à acquérir des compétences et à s'impliquer davantage. Les cours abordent des sujets, tels que la structure du syndicat, les communications efficaces, le leadership, les stratégies proactives sur le lieu de travail, le rôle des délégué(e)s syndicaux(-ales), la procédure de règlement des griefs et le système de classification.

Bourses d'études

L'Union des employés de la Défense nationale (UEDN) attribue chaque année des bourses d'études d'un montant de 2 000 $ chacune à quatre enfants méritants de membres de l'UEDN. Pour en savoir plus, consultez le site unde-uedn.com/fr/services/bourses-detudes-commemoratives/

Communications officielles

L'UEDN communique également par l'intermédiaire des courriels, de son site Web, des médias sociaux et d'autres canaux officiels afin d'informer les membres des dernières nouvelles, des événements et des possibilités d'implication dans le syndicat.

Suivez-nous sur les médias sociaux!

Obtenez les dernières nouvelles de l'UEDN grâce à notre réseau de médias sociaux.

Scannez le code QR pour accéder aux liens de notre profil.

S'inscrire pour recevoir les dernières nouvelles par courriel

Abonnez-vous aux dernières nouvelles de l'UEDN en nous communiquant votre courriel lorsque vous signez votre carte de membre gratuite de l'AFPC.

Vous pouvez scanner le code QR ou demander au (à la) président(e) de votre section locale une carte à signer.

Suite 1505 - 222 Rue Queen, Ottawa, ON K1P 5V9 -
unde-uedn.com - (613) 594-4505 or 1-866-594-4505